Pétition pour interdire l'élevage industriel des poulets de chair destinée au Conseil européen des ministres de l'Agriculture

(Les poulets de chair sont ceux utilisés pour la viande et non pas pour les œufs)

Chaque année, 4 000 millions de poulets de chair sont élevés au sein de l'Union européenne dont 800 millions en France. La plupart sont élevés industriellement. Ils sont enfermés dans d'immenses bâtiments souvent surchargés et sans fenêtre.

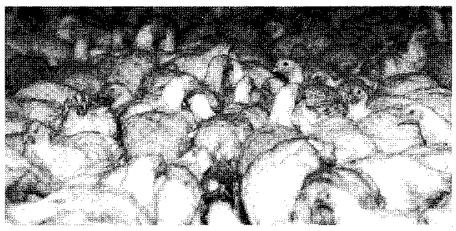

Les poulets sont forcés pour atteindre leur poids d'abattage en 41 jours seulement, ce qui est représente 2 fois moins de temps qu'il y à 30 ans à peine. Leurs pattes, leur cœur et leurs poumons n'arrivent pas à supporter une prise de poids et une croissance si rapide. Il en résulte que, chaque année, des millions de poulets souffrent d'intenses douleurs, de paralysies aux pattes et meurent d'attaque cardiaque.

Il n'existe pas de législation, ni française ni européenne, pour protéger les poulets. Par conséquent, nous, soussignés, demandons au ministre français de l'Agriculture ainsi qu'à ses homologues européens de bien vouloir faire une proposition de Directive, afin d'interdire les élevages industriels de poulets de chair.

☐ cochez si vous ne souhaitez pas recevoir davantage d'informations ⇩

Nom	Adresse complète (rue, code postal, ville)	Nationalité	Signature	
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐
				☐

PMAF

Merci de retourner cette pétition à la :
PROTECTION MONDIALE DES ANIMAUX DE FERME
✉ : 4 rue Maurice Barrès - BP 80242 - 57006 METZ cedex 1
☎ : 03 87 36 46 05 - Fax : 03 87 36 47 82
http://www.pmaf.org – courrier@pmaf.org

IMH